



Mémoire pour les consultations prébudgétaires

en prévision du budget fédéral 2021

Par : Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2020

Résumé

Chaque année, le [Comité permanent des finances de la Chambre des communes](#) invite la population canadienne à exprimer son point de vue au sujet du prochain budget fédéral. Les consultations prébudgétaires représentent pour la population une occasion privilégiée de contribuer à l'élaboration des politiques et des mesures budgétaires fédérales. Ces consultations revêtent une importance particulière cette année en raison des difficultés économiques et de l'incertitude causées par la pandémie de COVID-19. Les recommandations formulées par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) dans le présent mémoire ont été élaborées en fonction du thème proposé cette année par le Comité : les « **mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour relancer l'économie canadienne, alors que le pays se relève de la pandémie de COVID-19** ». CPA Canada remercie ses membres pour leurs commentaires qui l'ont aidée à préparer le mémoire.

Recommandations de CPA Canada pour la relance post-pandémie de l'économie canadienne

Le gouvernement fédéral devrait :

1. Voir à ce que les Canadiens possèdent des compétences exploitables sur le marché et puissent s'adapter aux besoins changeants du marché du travail.
2. Repenser l'Assurance-emploi et l'admissibilité à certaines prestations compte tenu de la nature changeante du travail.
3. Définir le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et respectueuse du climat.
4. Mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).
5. Poursuivre les travaux décrits dans la *Charte canadienne du numérique* afin de moderniser le cadre législatif et réglementaire applicable, et ainsi instaurer la confiance à l'égard de l'économie numérique et assurer une saine gouvernance des données.
6. Intensifier ses efforts en vue de combler les lacunes et faire en sorte que tous les foyers et entreprises du Canada disposent d'un accès à large bande.
7. Se concentrer sur quatre grands axes en matière de politiques fiscales et de leur application :
 - a) Simplification de la fiscalité;
 - b) Rigueur en matière de hausses d'impôts;
 - c) Cadre décisionnel fondé sur des principes pour les nouvelles modifications;
 - d) Modifications fiscales ciblées pour favoriser la relance.
8. Établir une cible ou une règle budgétaire ainsi que des projections économiques et budgétaires détaillées en vue de la Mise à jour économique et budgétaire de l'automne.

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter ses recommandations pour le budget de 2021. Forte de plus de 217 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Comme le prévoit sa mission, elle agit dans l'intérêt public et contribue au développement économique et sociétal.

Les CPA canadiens, qui travaillent dans tous les secteurs de l'économie, ont répondu présent en ces temps difficiles. Depuis le début de la pandémie, de nombreux CPA ont fourni gratuitement des conseils aux PME, aux organismes sans but lucratif et aux organismes de bienfaisance dans le cadre du [Service de résilience des entreprises](#). Dans certaines provinces, des CPA ont préparé gratuitement les déclarations de revenus de travailleurs de première ligne du secteur de la santé dans le cadre d'initiatives comme Accounting for Bravery. De son côté, CPA Canada est en communication constante avec l'Agence du revenu du Canada et le ministère des Finances du Canada, mettant son expertise à leur disposition et en leur faisant part de ses observations pour leur permettre d'améliorer les programmes de soutien comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Une récession comme nulle autre auparavant

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie canadienne ne doit pas être sous-estimé. Comme aucune autre récession auparavant, les fermetures d'entreprises causées par la pandémie ont entraîné les contractions du produit intérieur brut réel et les pertes d'emplois les plus marquées de l'histoire. En outre, même si les données montrent que c'est probablement au deuxième trimestre de l'année que l'économie a touché le fond, le processus de relance s'annonce long et difficile. Même si la croissance devait s'avérer forte, il faudra plusieurs années à l'économie pour se remettre d'un choc aussi brutal. De nombreuses entreprises ne survivront pas à cette récession ou à la « nouvelle normalité » qui suivra.

Selon un sondage mené récemment par CPA Canada auprès de ses membres, 65 % des répondants croient que le plus grand défi des entreprises au cours de l'année à venir sera l'**incertitude** attribuable à la COVID-19 et à ses incidences.

Les décideurs devront constamment se rappeler que les impacts de la récession ne sont pas les mêmes pour tous. Ainsi, il ressort d'analyses récentes que les pertes d'emplois touchent de manière disproportionnée les femmes, les jeunes travailleurs et les travailleurs à faible revenu. Certains secteurs d'activité, notamment ceux de la finance, des assurances et de l'immobilier n'ont connu que des contractions légères, alors que ceux des services d'hébergement et de restauration, des arts, du divertissement et des loisirs ont grandement souffert. Les politiques visant à aider l'économie à retrouver son plein potentiel pourraient s'avérer plus efficaces si elles ciblent les secteurs et les groupes les plus touchés.

Se préparer au marché du travail de demain

Lors de consultations récentes, nos membres se sont montrés considérablement préoccupés par l'impact de la pandémie et de la mise sur pause de l'activité économique sur la population et sur le marché du travail. Au nombre des enjeux soulevés : l'acquisition des compétences nécessaires à l'avenir, l'actualisation des compétences, la montée de l'automatisation, le télétravail, le rôle de l'immigration, la montée de l'économie dite « des petits boulots » et les mécanismes de soutien social qui supposent un rapport traditionnel employeur-employé.

Les perturbations technologiques, les pressions économiques, les tensions géopolitiques et les changements climatiques aggravent les inégalités et les clivages dans notre société. La quatrième révolution industrielle profite certes à une partie de la population, mais elle engendre des difficultés pour d'autres. Malheureusement, les personnes les plus touchées par la pandémie de COVID-19 sont en grande partie celles que les transformations technologiques et économiques ont laissées pour compte.

Le défi le plus urgent auquel doit faire face le gouvernement est le retour au travail des Canadiens. Or, la situation risque d'avoir changé à jamais la structure de notre économie et la nature du travail.

Le gouvernement devra garder tous ces éléments à l'esprit lorsqu'il préparera le prochain budget ainsi qu'à plus long terme. **Il devra voir à ce que les Canadiens possèdent des compétences exploitables sur le marché et puissent s'adapter aux besoins changeants du marché du travail. Il devra aussi repenser l'Assurance-emploi et l'admissibilité à certaines prestations compte tenu de la nature changeante du travail.**

Favoriser le développement durable

Bien évidemment, l'ampleur et l'urgence des mesures prises en réponse à la pandémie éclipsent tous les autres enjeux actuels. À plus long terme, toutefois, ce sont les changements climatiques qui constituent la menace la plus grave pour notre économie et notre mode de vie. À cet égard, le Canada s'est doté d'un objectif ambitieux et louable : devenir carboneutre d'ici 2050. Cependant, il nous reste encore du chemin à faire pour atteindre la cible de réduction pour 2030 établie aux termes de l'*Accord de Paris*. Dans ce contexte, la recommandation formulée l'an dernier par le Groupe d'experts sur la finance durable quant à la nécessité de **définir le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et respectueuse du climat** devient d'autant plus pressante.

De fait, une cible ne peut être atteinte si elle ne s'appuie pas sur un plan. Dans un contexte de relance de l'économie post-COVID, le milieu des affaires a besoin d'un point de repère clair pour pouvoir décider quels plans et investissements retenir et pour en venir à un engagement commun à l'égard des objectifs de durabilité.

Selon Mark Carney, pour atteindre l'objectif fixé pour 2050, [il faudra que chaque décision financière tienne compte des changements climatiques](#). À cette fin, **le gouvernement devrait mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).**

Bien que l'adoption généralisée du cadre du GIFCC dans l'ensemble du secteur privé relève de la responsabilité des provinces, le gouvernement fédéral peut en donner le coup d'envoi à l'intérieur de son propre champ de compétence. Ainsi, il devrait entreprendre sans délai la **mise en œuvre progressive du cadre du GIFCC dans les grandes sociétés d'État fédérales et les caisses de retraite sous son contrôle**. Il peut amorcer la même démarche pour les sociétés constituées sous le régime fédéral en **modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions, de façon à rendre obligatoire la présentation d'informations relatives aux changements climatiques dans les rapports annuels**. Comme il l'a fait dans le cadre du programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) lancé récemment, il devrait aussi **exiger la communication annuelle d'informations sur le climat pour les investissements de la Banque de l'infrastructure du Canada, conformément au cadre du GIFCC**.

Renforcer l'économie numérique

La crise sanitaire aura eu au moins un effet positif, soit celui d'amener les entreprises, les gouvernements et la population générale à adopter les nouvelles technologies pour communiquer et faire des affaires. Même si cette adoption s'est imposée par stricte nécessité, le Canada s'en trouve mieux préparé à la montée de l'économie numérique.

La crise a aussi mis en évidence certaines difficultés associées aux technologies numériques et aux applications fondées sur les données. À titre d'exemple, les applications de traçage des contacts comportent à la fois un avantage social évident et des risques en matière de protection des renseignements personnels. La collecte, la protection et le partage de données ainsi que des rapports les concernant doivent être assujettis à de bonnes pratiques de gouvernance dans l'ensemble des secteurs économiques. Le gouvernement doit **poursuivre les travaux décrits dans la Charte canadienne du numérique afin de moderniser le cadre législatif et réglementaire applicable, et ainsi instaurer la confiance à l'égard de l'économie numérique et assurer une saine gouvernance des données**.

Dans un pays aussi vaste que le Canada, l'accès à large bande fiable dans toutes les collectivités demeure un défi. Or, l'accès à Internet à haute vitesse – un véritable levier économique – est vital en situation de crise, comme celle de la pandémie de COVID-19. **Le Canada doit intensifier ses efforts en vue de combler ses lacunes et faire en sorte que tous les foyers et entreprises disposent d'un accès à large bande**.

Adopter une approche judicieuse en matière de fiscalité

Étant donné la conjoncture actuelle et la priorité accordée au soutien immédiat de la relance économique, le moment n'est peut-être pas propice à une discussion approfondie sur la refonte du

système fiscal canadien. Toutefois, un examen complet du système s'impose à moyen terme. Un système fiscal plus simple, plus équitable, plus efficace et plus concurrentiel sera essentiel pour assurer la durabilité de la relance économique du pays.

À court terme, pendant que le pays se rétablit de la pandémie, le gouvernement devrait concentrer son action sur les grands axes suivants :

- ***Simplification de la fiscalité.*** La pandémie a démontré à quel point un système complexe est difficile à gérer en temps de crise et constitue un obstacle qui entrave l'accès des personnes vulnérables et à faible revenu aux programmes d'aide. CPA Canada recommande fortement au gouvernement de réaliser **son examen exhaustif des dépenses fiscales dans un proche avenir et d'en élargir le mandat** afin de rationaliser les déductions et les crédits d'impôt, d'éliminer les avantages fiscaux inefficients ou mal ciblés et d'accroître l'automatisation au sein du système fiscal.
- ***Rigueur en matière de hausses d'impôt.*** Le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement n'envisageait pas, à l'heure actuelle, de hausser les impôts. CPA Canada est aussi d'avis qu'il ne devrait y avoir **aucune hausse des impôts des particuliers ou des sociétés dans le contexte économique actuel.** S'il devient nécessaire d'accroître les recettes fiscales, il sera important de bien réfléchir aux meilleurs moyens d'y arriver, et non de simplement majorer les taux. **Par exemple, pour générer des recettes additionnelles, serait-il préférable d'élargir l'assiette fiscale et de simplifier le régime de la TPS plutôt que de simplement accroître le taux de cette taxe?**
- ***Mise en place d'un cadre décisionnel fondé sur des principes pour les nouvelles modifications.*** Dans le contexte actuel, il serait nécessaire d'examiner attentivement tout changement envisagé en matière de fiscalité afin de déterminer s'il sera bon pour l'économie, s'il sera efficace, et si ses conséquences pour les particuliers et les entreprises seront le moins perturbatrices possible. Par exemple, le gouvernement doit se demander si le moment est bien choisi pour modifier en profondeur les règles sur la déductibilité des intérêts, ce dont il était question dans le programme électoral de 2019.
- ***Modifications fiscales ciblées pour favoriser la relance.*** Le gouvernement devrait s'attacher à déterminer s'il existe au sein du système fiscal des problèmes qui devraient être réglés pour faciliter une reprise robuste. Par exemple, contrairement à des pays comparables, le Canada n'a pas de régime d'imposition pour les groupes de sociétés ni de mécanisme de transfert des pertes entre sociétés. De tels dispositifs permettraient aux entreprises d'utiliser plus efficacement les pertes subies pendant la pandémie.

Rétablir la stabilité budgétaire

Bien que sa priorité immédiate soit de soutenir la population, les entreprises et l'ensemble de l'économie, le gouvernement a aussi l'obligation de gérer les finances du pays d'une manière transparente, responsable, méthodique et axée sur la durabilité.

Au début de la pandémie, la [dette brute totale du fédéral et des provinces au Canada se chiffrait à environ 2 500 milliards \(donnée de 2017\)](#). Selon le [Portrait économique et budgétaire 2020](#), compte tenu des dépenses associées au plan d'intervention économique du gouvernement, le déficit projeté pour 2020-2021 devrait se chiffrer à 343,2 milliards de dollars. Ce montant s'ajouterait à l'endettement actuel, qui représentera [« le défi de notre génération »](#).

CPA Canada joint sa voix à celles du [Bureau du directeur parlementaire du budget](#) et d'économistes de premier plan pour demander au gouvernement fédéral d'**établir une cible ou une règle budgétaire ainsi que des projections économiques et budgétaires détaillées à moyen et à long terme**. Une telle approche permettrait de limiter le financement par emprunt en plus de stimuler la confiance des entreprises et l'investissement. Nous encourageons le gouvernement à **présenter ce plan au début de l'automne dans le cadre de sa mise à jour économique et budgétaire**.

Une relance porteuse d'un avenir meilleur

La crise causée par la COVID-19 a changé la donne pour les décideurs. Il ne s'agit pas d'une récession classique, et les mesures de stimulation habituelles ou celles visant le court terme ne suffiront pas.

La stratégie de relance du Canada devrait être axée sur une économie plus durable et plus résiliente, et elle devrait parer aux conséquences les plus graves de la crise. Il est probablement temps de « reconstruire en mieux » ou de faire une « grande remise à zéro », comme l'ont suggéré certaines grandes organisations internationales. Pour ce faire, le gouvernement devrait, dans ses mesures de relance et son prochain budget, conjuguer la transition à une économie carboneutre avec la création d'emplois, le soutien de la santé et du bien-être, et les encouragements à l'innovation et à la productivité dans les divers secteurs d'activité.

Le Canada se remettra de la pandémie, mais il devra faire face à d'énormes défis. Il est à souhaiter que les décideurs adoptent l'approche de collaboration non partisane qu'ils ont privilégiée pendant la crise pour s'attaquer à ces nouveaux défis.